

## Acompte versé par l'acheteur, plus de nouvelles de sa part

Par mel6974, le 10/10/2012 à 21:10

## Bonjour,

J'ai mis en vente ma voiture sur le bon coin. Une personne intéressée m'a contactée et m'a versée un acompte de 600 euros en espèces quand nous nous sommes rencontrée(j'ai rédigé un papier attestant qu'elle m'avait versée cette somme), me promettant de me donner le reste fin septembre début octobre. Elle a mon numéro de portable. Nous avons communiqué jusqu'au 1 octobre. Mais depuis plus de nouvelles. Elle ne répond pas à mes messages, ni à mes appels. Je n'ai que son numéro de portable, pas son nom de famille, ni son adresse alors qu'elle a mon nom, prénom, adresse, numéro d'immatriculation de mon véhicule, etc... Etant donné qu'elle ne répond plus à mes appels, est-ce que j'encoure un risque de remettre mon véhicule en vente?

Merci d'avance pour votre réponse

## Par Lag0, le 11/10/2012 à 08:39

## Bonjour,

Comment la somme vous a été remise, si chèque, vous avez bien ses coordonnées ? A partir du moment où vous avez accepté l'acompte, la vente est parfaite et ni l'acheteur ni le vendeur ne peut décider unilatéralement de ne plus conclure la vente.

Si vous vendez votre véhicule à quelqu'un d'autre, cette personne pourra alors vous poursuivre...

Par mel6974, le 11/10/2012 à 18:45

la somme m'a été remise en main propre, en liquide... donc je suis coincée

Par pat76, le 11/10/2012 à 18:51

**Bonjour** 

Vous n'avez même pas son nom ni son prénom?

Par mel6974, le 11/10/2012 à 19:04

juste son prénom

Par mel6974, le 11/10/2012 à 19:04

et numéro de téléphone portable ....

Par pat76, le 11/10/2012 à 19:06

Sur le reçu que vous avez remis à votre acheteur, vous n'avez pas écrit que vous reconnaissiez avoir reçu la somme de 600 euros de la part de Mr xxxx?

Par mel6974, le 11/10/2012 à 19:08

j'ai laissé un espace pour qu'elle le rajoute elle même

Par Lag0, le 12/10/2012 à 07:47

Et bien, on peut dire que vous êtes bien imprudente. Lorsque l'on vend un véhicule, on y met un peu plus de sérieux...

Par mel6974, le 12/10/2012 à 14:43

oui merci... Je ne savais pas que faire un acompte entre particuliers avait une réelle valeur... Je pensais que seulement les professionnels le pouvait. Et j'ai eu confiance en cette personne car elle a voulu voir plusieurs fois la voiture pour des questions de mécanique, de plus elle m'a donné des nouvelles pendant pas mal de temps. Donc je ne pense pas que son but était de m'arnaquer. Mais il est vrai que maintenant je reste coincée...

Par pat76, le 12/10/2012 à 15:10

**Bonjour** 

Vous n'aviez pas spécifié un délai à respecter par l'acheteur pour l'acquisition de votre véhicule?

Par mel6974, le 12/10/2012 à 22:48

Bonjour,

Non je n'ai rien spécifié.. j'ai dit la date limite à l'oral...